

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au pillier public

A remplir par l'administration communale

Date

4 février

au

5 mars 2025

### Objet de la demande

A remplir par le demandeur

|  |  |                                  |  |
|--|--|----------------------------------|--|
| Propriétaire   | PPE PULLY PARK   |                                  |  |
| Demandeur  | Bornand Jacques  |                                  |  |
| Adresse  | Chemin de la Damataire 26  | Parcelle N°                      | 632  |
| Type de demande  | <input type="checkbox"/> Abattage  | <input type="checkbox"/> Elagage | <input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage |
| Végétation concernée                                   | <input type="checkbox"/> Arbre isolé   | <input type="checkbox"/> Haie    | <input checked="" type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets   |
| Arbre classé   | <input type="checkbox"/> Oui → N° (voir plan de classement des arbres)<br><input checked="" type="checkbox"/> Non          |                                  |  |
| Essence(s)   | 3 Cupressus sempervirens 'Stricta'   |                                  |  |
| Diamètre(s) du tronc                                   | 10-15 cm   | Hauteur(s) : 8 m                 |  |
| Etat sanitaire   | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |
| Motif de l'abattage /<br>élagage / taille /<br>écimage | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |
|  | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |
|  | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |
|  | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |
|  | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |
|  | Branches très écartées, impossibilité de les entretenir de manière correcte. Essence pas intéressante pour la biodiversité |                                  |  |

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

### Propriétaire

Prénom PPE PULLY PARK Nom Bornand Jacques responsable de la PPE  
Adresse Chemin de la Damataire 24-26, 1009 Pully  
Téléphone 079 195 25 95  
Adresse e-mail jacques.bornand@outlook.com

### Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Nicolas Nom Martz  
Adresse Rue de l'Industrie 26 / CP 1217, 1820 Montreux  
Téléphone 021 977 30 21  
Adresse e-mail nicolas.martz@gendre-emonet.ch

### Entreprise mandatée par les travaux

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'éclairage*

Prénom Régis Nom Freiburghaus  
Société Passiflore Jardin Sàrl  
Adresse Chemin de la Blolaire 4, 1083 Mézières  
Téléphone 079 436 92 55  
Adresse e-mail info@passiflore-jardin.ch

### Compensation prévue

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage*

Nombre d'arbre(s) 2-3 arbres  
Essence(s) Quercus robur 'Fastigiata'  
*Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site Internet*  
Emplacement prévu dans la surface gazon près des cyprès à abattre, voir à l'arrière du bâtiment

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation  
**Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement**

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Montreux Pe, 31.07.25

Signature

  
GENDRE & EMONET  
CH. DE LA DAMATAIRE 13 - 1009 PULLY

Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch  
www.pully.ch